

PSE 1 : FORMATION INITIALE

PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE NIVEAU 1

MAJ 2026-1

OBJECTIFS

Former des secouristes capables d'effectuer les gestes de premiers secours au sein d'équipes qui participent aux opérations de secours organisées sous le contrôle des autorités publiques ou aux dispositifs prévisionnels de secours.



Certification RS5719



35 heures, soit 5 jours de formation

Modalité pédagogique – présentiel

EN RÉSUMÉ

Le PSE1 est la première étape de la filière opérationnelle : il permet d'intervenir en équipe, avec du matériel, auprès de victimes présentant différentes détresses. Il est le prérequis du PSE2 et, avec le PSE2, de l'entrée en formation Sauveteur Aquatique (SSA).

COMPÉTENCES VISÉES

Assurer sa propre sécurité et celle des autres, et mettre en œuvre une conduite à tenir adaptée face à un accident ou une détresse physique, avec ou sans matériel, seul ou en équipe :

- Évoluer dans le cadre juridique applicable et dans le respect des procédures de son autorité d'emploi.
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes.
- Réaliser un bilan et assurer sa transmission aux services appropriés.
- Réaliser les gestes de premiers secours face à une personne victime d'une obstruction des voies aériennes, d'un saignement abondant, ayant perdu connaissance, en arrêt cardiaque, en détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique, présentant un malaise ou un traumatisme des membres ou de la peau.
- Assister des équipiers secouristes lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.
- Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative : expérimentations pratiques, jeux de rôle, mises en situation, cas concrets.

ÉVALUATION

Évaluation continue tout au long de la formation. L'apprenant doit :

- réaliser correctement, lors des séquences d'apprentissage, l'ensemble des techniques et procédures abordées ;
- démontrer, lors des mises en situation, l'atteinte des objectifs en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

L'évaluation de certification, en fin de formation, atteste de l'acquisition de chacune des compétences.

FORMATION CONTINUE

Obligatoire chaque année pour conserver le bénéfice du certificat (FC PSE1).

PRÉREQUIS Aucun.

PUBLIC 16 ans minimum ; les mineurs doivent être autorisés par leurs parents ou par les personnes investies de l'autorité parentale.

ORGANISATION De 6 à 12 stagiaires.

INTERVENANTS Équipe pédagogique arrêtée par l'autorité d'emploi (FFSS), composée de formateurs titulaires du certificat de « Formateur aux Premiers Secours », à jour de formation continue.

Le programme

Conforme aux références techniques nationales PSE, édition 2026.

1. Cadre juridique	Rôles et missions du secouriste FFSS · attitude et comportement attendus · préservation du potentiel mental du secouriste
2. Protection	Sécurité de l'intervention avec les moyens disponibles · risques infectieux et précautions pour limiter leur transmission
3. Bilan	Réaliser le bilan d'une victime et le transmettre
4. Gestes de premiers secours	Obstruction des voies aériennes · hémorragies · perte de connaissance · arrêt cardiaque : compressions, ventilation, oxygène, défibrillation · détresses vitales · malaises · plaies, brûlures, traumatismes
5. Assistance en équipe	Assister un équipier secouriste dans une manœuvre d'immobilisation, de relevage ou de brancardage
6. Adaptation	Malaise ou aggravation d'une maladie · traumatisme · noyade · accidents de plongée
Synthèse	Cas concrets de synthèse et évaluation de certification

SESSIONS 2026-2027

- Session 1 : PSE1 du 6 au 10 février 2027 (PSE2 enchaîné, 11-14 févr.)
- Session 2 : PSE1 + PSE2 enchaînés du 3 au 11 avril 2027
- Sessions sur quatre week-ends selon la demande

Perpignan · 12 places · paiement virement, chèque ou espèces
Pas de financement OPCO ni CPF

En savoir plus
esn-perpignan.fr



06 09 55 29 73
esnperpi66@gmail.com